



## Compte-rendu audio-conférence avec le DI du Grand Est du 03 avril 2020

### **1 Recensement effectifs dans la DI**

- agents présents : 168, certains 2-3 H / jour
- agents à domicile : télétravail ou ASA : 869
- ASA suite baisse d'activité : 185
- Quatorzaine : 31 (4 OP/CO, 27 SU)
- Soupçon Covid : 9

Pour le retour après quatorzaine, la cellule de crise sera interrogée pour savoir si un certificat médical est nécessaire.

En réponse à une question sur la désinfection d'une pièce exposée au virus, il est précisé que les produits d'entretien habituels suffisent.

### **2 Surveillance**

Le DI n'est pas en mesure de prendre une décision sur une date de reprise, cette question sera réexaminée la semaine prochaine. **Le placement en ASA se poursuit jusqu'à nouvel ordre.** L'objectif est de conserver le volume d'agents nécessaires à la tenue des points prioritaires comme Vatry, les PPA exigeant un contrôle prioritaire, en ce sens le retour des agents sur des questions de LCF classique serait contre-productif.

Pour information, d'après les services de renseignement DOD ou les informations remontant de la police notre région ne fait pas l'objet de trafics routiers particuliers de stupéfiants ou de tabac.

Le contrôle des PPA prioritaires, 2 dans les Ardennes, 1 en Lorraine nécessite des contrôles H24. Des comptages sont en cours pour le trafic de nuit, si le trafic est quasi-nul, une demande d'allègement des contrôles sera faite, avec des contrôles de nuit ponctuels.

Les PPA secondaires sont contrôlés sur une plage 7/19H ou 8/18H, la circulation y est limitée. Pour le Haut-Rhin, même si la Douane y est la plus active, les 2 PPF sont sous la responsabilité de la PAF et les contrôles se poursuivent à St-Louis Bâle-gare avec des contrôles à quai et plus en embarqués. Pour le Bas-Rhin, Marckolsheim reste fermé.

Pour le DI, devant la situation de saturation des hôpitaux dans la région, il est inutile de courir des risques sanitaires en faisant des contrôles LCF, il faut attendre l'évolution épidémique et la décroissance des cas constatés.

Pour le cas de la plateforme de St-Louis, 5 toilettes de chantier ont été installés, le gérant du resto peut rouvrir pour faire de la vente à emporter, en échange, il s'est engagé à remettre en état ses douches et ses toilettes. Le Ministère des transports a demandé au DI si la Douane ne pouvait pas assurer l'ordre, notamment faire respecter les distances barrières devant et dans les

locaux des transitaires, ce qu'il a refusé, les forces de l'ordre devant assurer cette tâche. Au reproche de l'engorgement, le DI a indiqué que les formalités douanières peuvent être faites en amont sans avoir besoin de s'arrêter.

### **3 RH**

Les notes sont désormais envoyées envoyés par mail aux agents concernés via leur SGR. Pour les représentants du personnel, le SGI envoie les notes pertinentes.

Dans le cadre de la campagne de mutation 4 entretiens pour des postes à profil restent à mener dans le Grand est. Rappel de la note sur la campagne de mutation.

Suite à une question il est précisé que la note du 01/04 indique que **les Surv. en ASA un jour férié seront placés en JRC/RC du jour.**

Un agent OP/CO de St-Louis a dû attendre tard dans la nuit l'arrivée d'un avion transportant des masques, son directeur lui a certifié le rattrapage de ces heures et que pour lever toute ambiguïté les trajets effectués dans un tel cadre sont couverts somme des trajets domicile-travail.

Rappel sur le calcul de la paye avec la note sur les indemnités variables (permanence...), si elles sont supérieures à 20 % du salaire, un forfait sera payé avec régularisation après la crise. Pour les Surv., la perte de salaire n'est pas estimée.

Un système de transmission accélérée des avis maladie a été mis en place, les feuilles d'arrêt-maladie peuvent être scannées voire prise en photo et envoyées au chef de service qui les envoie au service RH et au médecin de prévention dans un cas COVID.

La psychologue de la DI prend contact avec l'ensemble de chefs d'unité pour détecter des problèmes éventuels. Parmi les difficultés sur lesquels la DG travaille également on peut noter :

- le sentiment d'inutilité pour les agents en ASA
- le clivage au sein des équipes avec des agents en présentiels d'autres en télétravail ou en ASA
- la méthodologie du management des équipes en télétravail. Un lien téléphonique doit être maintenu, pour éviter que les agents ne se perdent dans le flot des mails, pour prioriser les tâches à effectuer et pour préciser les notes à appliquer.

### **4 MATERIELS**

- RI : réception de matériels, imprimante et scanner de chèque pour permettre le télétravail
- Masques : transfert de 10 000 masques de la DI de Lille, des FFP2 périmés mais utilisables après vérification visuelle. **La Douane n'a pas accès aux masques FFP2 qui sont réservés aux soignants, les stocks de Mulhouse et Strasbourg ont donc été donnés à des hôpitaux et EPHAD.** 6000 masques sont arrivés en milieu de semaine à Vatry et sont en cours de distribution dans les DR.